

## ***FLASH F.F.A.M. N° 36 – 10 AVRIL 2004***

Lettre d'Information destinée aux administrateurs responsables des associations des Amis des Moulins et aux membres de la Section des Membres Individuels

F.F.A.M., 13 rue Villiot - 75012 PARIS

Tél. : 01 43 47 43 47 ou 02 41 43 87 36 - Fax : 02 41 43 98 21. Courriel : ffam@moulinsdefrance.org

### **La Lettre**

#### **Le savoir est la seule chose qui augmente quand on le partage...**

Une AG c'est quoi ? ...vous pensez la panoplie des rapports d'activité, budget, bilans, décisions, votes, comptes et autres comptes-rendus,... c'est très administratif, et plutôt rébarbatif, vous n'avez certes pas tort ! Mais nous savons tous combien il est important que la parole vous appartienne à vous, car là se situe votre pouvoir de participer au fonctionnement de notre association, ... de « votre » association ! Lieu où les administrateurs que vous avez élus sont là pour vous présenter les résultats de la mission pour laquelle vous les avez mandatés, ordinaire ou extraordinaire, mais statutaire, .... l'AG est même obligatoire !

Vous y venez pour « savoir », savoir comment nous avons travaillé, ...en savoir plus sur les moulins des uns et des autres. Pour savoir et partager.... Car c'est aussi une vraie assemblée au sens convivial du terme, l'assemblée de tous les amis des moulins, où, le temps d'une journée, nous sommes heureux de nous retrouver, partager notre savoir, nos connaissances, nos expériences, nos problèmes et ...nos solutions ! Vous êtes là, nous sommes là, unis par une passion commune, pour travailler, mais aussi pour partager quelques visites, partager de bons moments, pour voir les amis, s'en découvrir de nouveaux.....

C'est pourquoi nous sommes heureux quand vous venez nombreux ; nous avons besoin de vous, nous avons besoin de vous rencontrer, nous avons besoin de savoir nous aussi, quelles sont vos attentes ! Nous avons besoin de partager.... afin de repartir ensuite tous plus riches de nos savoirs partagés !

Annie BOUCHARD

#### **1) NOUVELLES DE LA FÉDÉRATION**

La FFAM participera à la Fête des crus du Beaujolais à Moulin à vent, Romanèche-Thorins, le 25 avril.

#### **2) NOUVELLES DES ASSOCIATIONS**

##### **Associations des Amis des Moulins du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.**

La FFAM comptait de nombreux adhérents dans le quart nord-est de la France mais pas d'associations. Cette lacune est maintenant comblée puisque, avec l'aide de notre Vice-président, Jean-Claude LAINÉ, chargé des relations avec les associations, nous avons le plaisir d'enregistrer la création d'une association d'amis des moulins dans chacun des deux départements alsaciens. Le dernier Conseil d'administration s'est prononcé favorablement pour leur adhésion à la FFAM. D'autres projets sont en cours dans cette région et devraient aboutir prochainement. Nous souhaitons pleine réussite à ces deux nouvelles associations.

Contact : Amis des Moulins du Bas-Rhin : Président : Paul André MARCHE.

Amis des Moulins du Haut-Rhin : Président : Alain HERZOG.

##### **Les Amis des Moulins du Der en Vallage**

Nous avons annoncé dans le dernier Flash la création de cette association, sans faire mention de son responsable. Le Président est Emmanuel GAUPILLAT.

## **Amis des Moulins de l'Anjou : le conservatoire des Moulins de l'Anjou**

L'association a tenu son assemblée générale le 20 mars, à Montsoreau. Ce fut l'occasion de présenter aux adhérents et à la presse l'ambitieux projet de « Conservatoire des Moulins de l'Anjou », qui a pour objectif de fédérer toutes les actions qui se sont réalisées et qui continuent de se réaliser en faveur des moulins.

Le programme de l'année 2005, qui verra le 30<sup>ème</sup> anniversaire de l'association a été également esquissé : sont prévues des expositions dans les grandes villes du département et deux grandes fêtes du vent autour des moulins à vent et de l'eau autour des moulins à eau.

A signaler que le château de Montsoreau comporte des expositions permanentes sur la Loire : le milieu naturel et la navigation et une exposition sur les moulins.

## **3) NOUVELLES DES MOULINS**

### **Le Moulin à vent de Kerbroué, à la Turballe (Loire-Atlantique)**

C'est le 3 mars dernier qu'il a retrouvé son toit et ses ailes, en présence de nombreux turballais, parmi lesquels nos amis de l'A.M.L.A. (Association des Moulins de Loire-Atlantique).

Il a été construit dans les années 1700. Confié en 1810, par « bail à ferme », à Pierre Nogues et son épouse il fut racheté par celui-ci. Cinq générations de Nogues s'y sont succédées jusqu'à Fernand Nogues qui le ferma définitivement en 1969. La Mairie le rachète en 1999 et décide de le restaurer.

Le Moulin de Kerbroué est un grand moulin-tour typique des régions du bocage de l'Ouest de la France. Il comporte trois « planchers ». Les deux paires de meules se situent au second, le troisième abrite le monte-sac et la réserve de grain. Il possédait des ailes à planches système Berton. Il fut un des 13 moulins de Loire-Atlantique équipés d'un moulinet d'orientation automatique. A noter que c'est en Loire-Atlantique que le nombre de moulins équipés est le plus élevé. Cet ingénieux mécanisme permettait la mise au vent automatique de la coiffe du moulin. Le modèle d'origine fonctionnait plus ou moins bien. Il sera remplacé par un modèle éprouvé qui fonctionne sans incident depuis 15 ans au Moulin de l'Épinay, à la Chapelle-Saint Floent en Anjou.

La restauration a été assurée par l'Entreprise CROIX. Le toit, assemblé dans les ateliers de l'entreprise à La Cornuaille.

## **4) PARTENAIRES**

La France comporte de vastes territoires ruraux au patrimoine naturel et culturel remarquable. Ceux-ci souffrent toutefois de maux - désertification, pression urbaine ou touristique, grands aménagements... - qui peuvent détruire en quelques années des paysages que la nature et les hommes ont patiemment façonnés au fil du temps. Pour arrêter et inverser ce processus, des collectivités locales se sont engagées avec l'État dans une politique contractuelle innovante et dynamique, associant étroitement protection du patrimoine et développement local. De ce mariage d'amour et de raison est né en 1967 le concept de Parc naturel régional. Un territoire est classé Parc naturel régional par décret et se voit attribuer la marque «Parc naturel régional» par le ministère de l'Environnement. Cette marque déposée a pour but de promouvoir une image de qualité, liée aux efforts de protection et de mise en valeur du patrimoine menés sur ce territoire.

Le parc s'organise autour d'un projet qui vise à assurer durablement la protection, la gestion et le développement harmonieux de son territoire. Il est mis en œuvre par un organisme regroupant toutes les collectivités impliquées : régions, départements et communes adhérentes. Un Parc naturel régional se crée sur un territoire au patrimoine naturel et culturel riche mais à l'équilibre fragile et menacé. Ses limites sont négociées entre tous les partenaires ; son territoire correspond à celui des communes qui adhèrent volontairement à la charte du parc.

Pour élaborer leur charte et la mettre en œuvre, les parcs disposent d'un organisme de gestion. C'est lui qui recrute un directeur et une équipe permanente, afin de mettre au point et réaliser les différents programmes décidés. Les compétences sont multiples et complémentaires.

Chaque Parc naturel régional est indépendant, administrativement et financièrement. Tous se sont cependant regroupés au sein de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France pour défendre leurs intérêts communs, mener des programmes, échanger des expériences (au niveau technique et scientifique) et informer le public.

**La Fédération des Parcs naturels régionaux de France** Association de loi 1901 créée en novembre 1971, la Fédération est le porte-parole du réseau des Parcs naturels régionaux. Outil privilégié de leurs réflexions et de leurs actions communes, elle est chargée de la représentation de leurs intérêts auprès des administrations, des assemblées parlementaires et des organismes institutionnels, et de leur prise en compte dans l'élaboration des textes et politiques les concernant. Elle est source d'information du public sur les Parcs naturels régionaux à travers son centre de documentation, la publication d'éditions, l'organisation d'actions de communication nationales.

Pour mener à bien ses missions, la Fédération dispose d'une équipe pluridisciplinaire d'une vingtaine de personnes.

Elle est financée par les cotisations de ses membres, des subventions et des financements sur programmes émanant de ministères (principalement Environnement, Agriculture, Tourisme, Culture...) et de la commission européenne, des partenaires privés, des revenus propres.

*La Fédération des Parcs naturels régionaux de France est membre de l'UICN (Union mondiale pour la nature), de la Fédération Europarc et de l'Association des Parcs naturels nationaux et régionaux habités de l'Union européenne.*

### **Fédération des Parcs naturels régionaux de France**

9 rue Christiani - 75018 Paris. Tél.: 01 44 90 86 20 - Fax: 01 45 22 70 78

E-mail: [info@parcs-naturels-regionaux.tm.fr](mailto:info@parcs-naturels-regionaux.tm.fr)

## **5) PUBLICATIONS**

### **Au Temps des Moulins à vent**

Jean Guilbaud

La carte postale est un moyen inestimable pour la connaissance des moulins, chacun le sait. La FFAM a inventorié une demi-douzaine de collectionneurs de cartes postales de moulins. Jean GUILBAUD est l'un de ceux-là. Ayant exercé sa profession dans les grains, il s'est toujours intéressé aux moulins. Il a côtoyé les moulins dès sa plus tendre enfance dans sa région de Doué-la-Fontaine, berceau du cavier angevin.

Nul n'était mieux placé que lui pour produire ce livre de la collection « Mémoire en images », qui nous présente les plus belles pièces de son impressionnante collection de cartes postales patiemment constituée durant plusieurs décennies. L'ouvrage présente les vues de 250 moulins à vent environ. Elles sont classées par types de moulins : les moulins à pivot tournant dont il ne reste que quelques vestiges, le moulin à pivot, le cavier typique de l'Anjou et le moulin tour, le plus répandu. Le dernier paragraphe apporte une note d'optimisme, sur la renaissance des moulins, avec quelques photos de moulins à vent restaurés.

*Ouvrage de 14 x 21, 128 pages, couverture sépia, dépôt légal : février 2004. 19,90 € aux Éditions Alan Sutton, 8 rue du Docteur Ramon – 37540 SAINT Cyr-sur-Loir.*

### **Moulins et forges du Canton de Villebois-Lavalette**

Michelle AILLOT

Cette importante étude de près de 300 pages retrace l'existence de quelques dizaines d'installations très diverses de ce canton, mues par la force de l'eau : moulins à farine, les plus nombreux, "moulins à fer", foulons et moulins à papiers.

Pour reconstituer l'histoire de ces moulins, l'auteur a dépouillé la presque totalité des archives notariales de 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècle, un peu moins celles du 20<sup>e</sup>, car les meuniers devenus propriétaires vont rarement chez le notaire. Mais la réglementation de l'eau prend le relais et fournit une excellente documentation.

Cet ouvrage est un bon exemple du travail de recherche fait par les amateurs éclairés que l'on trouve à l'échelon local. Madame AILLOT est disposée à partager son expérience et à donner des conseils sur la méthodologie des recherches en archives

En vente : 30 €. Madame Michelle AILLOT, Le Maine Michaud - 16440 ROULLAT-SAINT ESTEPHE.  
Tél : 05 45 66 36 84.

## **6) EXPOSITIONS**

### **« Au Four et au Moulin » Fête Nationale du Pain, du 6 au 16 mai 2004**

A l'occasion de la Semaine Nationale du Pain, le Moulin de Poyaller (40250 Mugron) et le Musée de la Chalosse (40380 Montfort-en-Chalosse) s'associent pour mettre à l'honneur le pain qui a joué un si grand rôle dans l'histoire et la vie quotidienne des Français.

Visites guidées des deux sites, fabrication de farine et de pain, découverte des cerfs, biches et wallabies.

Vente de farine, de "raillats" et de pain au jambon. La Chalosse est terre de gastronomie !

Contact : Madame BIREMBAULT. Tél/Fax : 05 58 97 95 72. Portable : 06 87 86 96 26.

Site : [www.moulin-poyaller.com](http://www.moulin-poyaller.com)

### **Fête des crus du Beaujolais, Moulin à vent , Romanèche-Thorins**

La FFAM participera à cette fête, le 24 avril 2004. Elle tiendra un stand dans le moulin, pour présenter la Fédération, son but, ses actions et ses services. Cette manifestation attire chaque année une quinzaine de milliers de visiteurs. Il risque d'y avoir bousculade au moulin !

## **7) BULLETINS DES ASSOCIATIONS**

**Moulin de la Sarthe – N° 53 – avril 2004.** Après les nouvelles habituelles comme l'annonce de l'assemblée générale, la Commission Barrages poursuit son information et rappelle du principe bien utiles à la vigilance des propriétaires de moulins. On découvre les articles suivants : comment restaurer, les techniques traditionnelles du bâti ; la construction d'une roue en bois avec des plans cotés fort intéressants ; comment produire de l'électricité avec un moulin ; « Montrée » au moulin de Boisard, à Oizé en 1776 : le moulin est toujours là ; histoire de 3 moulins de la rivière Longuève ; les moulins vendus comme bien nationaux. Toujours beaucoup d'informations intéressantes et originales !

**C'est-à-dire N° 16 – 16 mars 2004** – Le bulletin de l'ARAM Basse-Normandie fait « peau neuve » : présentation nouvelle avec photos et maquette agréable. Il prend du corps, passant de 4 à 8 pages. Dans son éditorial, le Président, Pascal HERMON, se félicite de ce « lifting ». On y trouve des sujets aussi variés que la scierie de Saint Martin-du-Don, les meules de Capharnaüm, la remise des labels par la Fondation du Patrimoine, les moulins à papier de la vallée de la Virène, et aussi, les brèves, l'agenda, les petites annonces. Félicitations à nos amis de Basse-Normandie !

**ASME N° 4 – Année 2004.** Bulletin de l'Association de Sauvegarde des Moulins à eau du Loir-et-Cher. L'éditorial d'André LACOUR retrace l'activité de l'association et annonce la sortie prochaine d'un ouvrage sur le moulin du Loir-et-Cher. Le corps du bulletin traite du moulin de Laurière, à Saint Romain, avec un superbe plan ancien en couleur sur les pages centrales. Aussi : chronique vie de l'association et étude sur les moulins à moutarde.

**Amis des Moulins du Cher. N° 2 Jan/Fév/Mars 2004.** Bulletin de 4 pages, bien illustré. Il comporte les articles suivants : Rénovons nos moulins, éditorial du Président, illustré par l'exemple du Moulin de Tirepeine et des précisions sur les aides possibles dans le Cher ; agriculture et moulins au Bas moyen Age, dans le Sancerrois un moulin à huile pour 300 âmes ; l'A.G. du 13 décembre, des brèves et un encadré « J.-Claude LAINÉ, membre bienfaiteur » de l'AMC.

**Lou Farinel – mars 2004.** Bulletin de l'ARAM Tarn consacré essentiellement à l'argumentaire que la présidente a envoyé aux parlementaires, comme la FFAM l'avait demandé. Dans son éditorial, elle lance d'ailleurs un cri d'alarme sur le manque de moyens et aussi d'intérêt des pouvoirs publics pour l'entretien des rivières. Elle appelle les adhérents à venir nombreux à l'Assemblée générale du 10<sup>e</sup> anniversaire. Bon Anniversaire à nos amis du Tarn !

**Moulin de Mayenne N° 60 – mars 2004.** Ce bulletin est presque entièrement consacré au compte-rendu de l'Assemblée générale qui a entériné le changement du siège social, maintenant au Musée de l'Écritoire, à Sainte Suzanne, qui fait une courte rétrospective sur les 10 années de l'AAMM et annonce les projets 2004, en particulier l'exposition aux archives de Laval, retraçant l'histoire des moulins de Mayenne.

**Au fil de l'Eau, l'écho des moulins N° 5 – avril 2004.** Bulletin de l'Association des Amis des Moulins de l'Ain. L'éditorial du Président souligne les difficultés pour trouver le financement du projet d'écomusée du moulin Gaud. On y trouve de nombreux articles intéressants : visite (pluvieuse) autour de 3 moulins, le Musée de Villeneuve-d'Ascq, l'inauguration du moulin de Cézille, la roue du moulin de Balmalon, le moulin de la Craz, à Neuville-sur-Ain : des origines à la microcentrale, 2 fiches techniques de la FFAM. Le bulletin est illustré de reproductions de publicité de matériels de meunerie.

**CONSULTER LES SITES DE LA FFAM : [www.moulinsdefrance.org](http://www.moulinsdefrance.org)**

**et [moulinsdefrance.free.fr](http://moulinsdefrance.free.fr) - « Du nouveau tous les jours »**